

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Band: 66 (1937)
Heft: 2

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BIBLIOGRAPHIE

Annuaire de l'Instruction publique en Suisse, 27^{me} année, 1936. L. Jaccard : Annuaire de l'Instruction publique en Suisse. 1 vol. in-8^o broché, 5 fr. Librairie Payot.

L'édition 1936 de cet annuaire, publié sous les auspices de la Conférence intercantonale des Chefs de départements de l'Instruction publique de la Suisse romande avec l'appui de la Confédération, se présente sous la forme d'un volume de 224 pages.

Des études de portée générale composent, comme chaque année, la première partie de l'ouvrage. L'une de M. le directeur Chevallaz sur *l'Education des enfants difficiles*, la seconde de M. le professeur Jean Piaget sur une question relative au *développement psychologique de l'enfant*, la troisième, *Le respect et la protection de la nature*, par M. le professeur R. Baumgartner, de Delémont.

La deuxième partie est consacrée à des questions d'intérêt plus spécial telles que *La gratuité des fournitures scolaires en Suisse*, le *Congrès de la Société pédagogique romande à La Chaux-de-Fonds*, le *Camp des éducateurs à Vaumarcus*, et les *Auberges de la jeunesse*.

La didactique spéciale est représentée par un travail de M. le professeur E. Dévaud sur *La lecture silencieuse à l'école primaire* et *La réforme de l'écriture et de l'enseignement de l'écriture* par M. Dottrens. Suivent les chroniques romandes et de la Suisse alémanique. La quatrième partie donne le texte des lois et règlements entrés en vigueur en Suisse romande au cours des deux dernières années. Le volume se termine par l'analyse bibliographique de quelques ouvrages récemment parus.

L'annuaire de 1936 est une source de documentation qui rendra les plus grands services aux éducateurs et à tous ceux qu'intéressent les problèmes de l'éducation.

*

D^r Clément : *César Roux, l'homme et le chirurgien*, in-8^o broché avec portrait 1 fr. 50. Librairie Payot.

Le D^r Clément, un des plus anciens élèves de Roux, lui était uni par des liens de reconnaissance et d'affection auxquels s'ajoutèrent ceux d'une belle intimité. Grand chirurgien lui-même, il sait mieux que personne quelle fut l'œuvre de son maître.

Dans une fort jolie plaquette, il retrace d'une main experte la carrière de César Roux, son activité de chirurgien de génie, sa vie d'homme de cœur et de bonté.

César Roux fut incontestablement l'homme le plus populaire de son pays, celui dont la célébrité était un objet de fierté pour tous ses compatriotes. Le D^r Clément nous fait comprendre pourquoi il a été admiré, respecté et aimé par tout un peuple.

*

Méthode pour flûte douce, par D. Aeschmann. Edition Fœtisch, Lausanne.

La flûte douce, appelée aussi flûte à bec, est très peu répandue chez nous et c'est vraiment grand dommage ; aisément, on pourrait la qualifier : l'instrument idéal pour écolier. La flûte douce est un instrument à vent construit d'après

le principe du sifflet : une colonne d'air pénètre à l'extrémité du bec, traverse un orifice de deux à trois $\frac{m}{m}$ d'épaisseur et se brise contre un biseau. Le corps de l'instrument est percé de sept trous pour les doigts sur la face supérieure, et d'un trou d'octave pour le pouce gauche sur la face inférieure. La flûte douce ou flûte à bec était la seule connue et fut l'un des instruments les plus populaires du XV^{me} au XVIII^{me} siècle. Sa douce sonorité, légèrement teintée de mélancolie, imitant assez bien la voix humaine, convenait parfaitement à l'exécution des mélodies candides et simples de l'époque. Elle fut supplantée aux XVIII^{me} et XIX^{me} siècles par la flûte traversière, plus apte à l'exécution de la musique chromatique, de traits rapides et qui, par sa puissance sonore, convenait mieux à l'orchestre moderne. Dès lors abandonnée, la flûte douce devint une pièce de musée.

A l'heure actuelle, un renouveau se manifeste en sa faveur et c'est bien heureux. Les promoteurs du « Singbewegung » ont cherché à redonner au peuple le besoin d'une activité personnelle. Pour ce faire, un retour à la bonne et saine chanson populaire s'imposait, la flûte douce y aide puissamment. Elle se combine admirablement avec la voix humaine, les expériences faites avec des chœurs d'enfants dans lesquels l'une des voix a été confiée à des flûtes, ont donné de très bons résultats. C'est pourquoi M. D. Aeschmann a publié sa méthode populaire pour flûte douce, en 2 cahiers de 50 pages environ, méthode qui dénote de la part de son auteur un grand sens de la pédagogie.

Dans les quatre premières pages du cahier N° 1, de gentils écoliers nous montrent consciencieusement la manière exacte de tenir sa flûte. C'est ensuite une indication des notes qui peuvent se jouer avec la première des flûtes douces, celle en *do*. Et, tout au long du cahier, c'est une conversation avec l'élève, conversation si vive et gaie que l'on croit véritablement sentir le professeur à ses côtés. Et puis beaucoup d'exercices, de petits chants que tous nos écoliers connaissent : *Seigneur, accorde ton secours — Il est de retour le joyeux mois de mai — Oh ! oui, la vie est vraiment belle quand on est éclaireur — J'avais un camarade — Au Planrosset près des vanils — Quand nous étions petits enfants*, etc. Ce ne sont que quelques titres pris dans ce premier cahier mais qui montrent avec quel soin l'auteur a choisi dans le répertoire du chant populaire romand.

Le deuxième cahier contient des canons à exécuter par deux ou trois flûtes. L'esprit en est le même, rien de la sécheresse de la méthode, des chansons populaires arrangées en canons : *Oh ! viens voir ici, maman — Le ruisseau — Liauba*, quelques mélodies simples de Schubert, Bach, Mozart, Schumann, Rameau, bref, un ensemble heureux, des mélodies parlantes, ce qu'il faut pour charmer les petits débutants. Enfin, des indications précises sur la manière de transposer pour les différentes flûtes, des graphiques nous montrant les notes perchées sur les fils du téléphone, telles des hirondelles légères. Chaque cahier se termine par une tablature pour flûte douce où est indiquée par un petit dessin la manière de jouer chaque note. Enfin, le dos de la couverture nous présente trois éclaireurs au feu de camp, soufflant joyeusement dans leur flûte douce dont la mélodie s'envole vers le ciel étoilé. B.

*

Florilège de chants populaires. L'enseignement du chant par le folklore français et étranger, par A. Ravizé et J. Barzé. Edition Rouart, Lerolle et C^{te}, 29, rue d'Astorg, Paris-8^e.

Répondre la chanson populaire française dans les classes primaires, tel

est le but de cet ouvrage, destiné surtout aux écoles primaires de France. M^{lles} Ravizé et Barré, spécialisées dans l'étude du folklore, en font la base de leur enseignement, estimant qu'on peut trouver dans les beaux textes populaires la matière d'un enseignement musical complet.

Aussi ont-elles voulu réunir en un ouvrage des chants qui, par leur facilité progressive d'une part, leur intérêt musical et pittoresque d'autre part, pourraient conduire l'enfant, des premiers rudiments de la musique, au chant à plusieurs parties. L'ouvrage est divisé en deux fascicules, le premier consacré au cours élémentaire, le second au cours moyen. Les chants présentés sont inconnus chez nous ; les méthodes préconisées diffèrent un peu de celles employées dans nos classes, mais l'ouvrage est bien conçu et fournira aux amateurs un répertoire sain et de jolies rondes pour les enfants. B.

*

Adolphe Marti : *Heures claires*, livre de lecture à l'usage des élèves du degré moyen des écoles primaires de Genève. Un vol. in-16, cartonné, illustré, 3 fr. Librairie Payot.

Le titre de ce nouveau livre de lecture représente tout un programme. L'auteur a, en général, écarté les textes ayant déjà passé dans d'autres anthologies et s'est efforcé de choisir des morceaux qui, tout en ayant une valeur littéraire réelle, charmeront ses jeunes lecteurs parce qu'ils sont adaptés aux préoccupations de leur âge, qu'ils sont susceptibles d'éveiller et de développer leur sensibilité et leur esprit.

Ce sont des scènes prises dans la réalité qui les environne : descriptions de la nature, du pays, histoires d'animaux, tableaux de la vie familiale et scolaire, puis des récits et des contes, joie des petits.

Pas de textes purement didactiques ou moraux qui lassent l'enfant sans parvenir à l'émouvoir, mais des morceaux qui imprégneront son âme de vérité, de fraîcheur et de beauté, telle semble avoir été la formule qui a guidé l'auteur dans l'élaboration de cet ouvrage.

Le but qu'il s'est sans doute proposé d'atteindre, c'est d'initier l'enfant à l'amour de la lecture, et, par la suite, aux bonnes lectures.

Le peintre Ed. Elzingre a illustré ce choix de textes d'une cinquantaine d'originaux pleins de vie, d'observation et d'esprit.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunions mensuelles. — A *Fribourg*, la réunion, annoncée pour le 21, est remise au *jeudi 28 janvier*, à 2 $\frac{1}{4}$ h., au Pensionnat Sainte-Ursule.

A *Romont*, *jeudi 21 janvier*, à 2 h.

Après l'instruction, M. Parmentier, professeur, continuera son cours de dessin qui a été si apprécié. Il traitera la partie décorative qui intéresse spécialement les institutrices.

Les Révérendes Sœurs enseignantes sont cordialement invitées à cette séance.
